



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Siège social : 5 route de Clermont - 03000 MOULINS

Association déclarée à la Préfecture de l'Allier sous le N° 2437 – agrément préfectoral du 23 décembre 1980

Samedi 23 septembre 2023

RAPPORT MORAL

du Président Daniel Guillot

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est avec grand plaisir et une émotion sincère que j'ouvre cette assemblée générale ordinaire annuelle de notre Comité Départemental de Tir.

Je remercie Monsieur Roger LITAUDON, Maire de Varennes sur Allier, Président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, 7^{ème} vice-président au Conseil Départemental de l'Allier, ainsi que les élus qui sont à ses côtés, pour nous accueillir dans cette très belle salle René Fallet.

Je vous présente les excuses de Monsieur Claude Riboulet, Président du Conseil Départemental de l'Allier, qui n'a pu se libérer et a demandé à son confrère Roger LITAUDON de le représenter, de même que celles de Monsieur François BROCHET, Conseiller Départemental sur le canton de Montluçon-2 et délégué au Sport, qui est retenu par d'autres obligations.

Je remercie Madame Catherine LORI, vice-présidente, secrétaire générale, en charge de la commission Sport et Santé, Bien être et Annie DAVID, trésorière, représentant le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Allier Jean-Luc FRAMONT.

Avant d'aller plus avant, nous n'échapperons pas malheureusement au rituel de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés. Je voudrai, aujourd'hui, que nous ayons une pensée pour Daniel LATGÉ, licencié à l'ASTAM jusqu'en 2016, arbitre départemental ISSF et Silhouettes Métalliques, qui s'est éteint en avril 2023 après avoir lutté contre la maladie. Je vous demande de respecter un moment de silence en sa mémoire.

Je vous remercie.

Messieurs les Présidents, je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez aux activités et à la vie de votre comité. Ma pensée va également à celles ou ceux qui vous ont confié leur pouvoir.

A l'heure où je lis ces lignes, se déroule l'assemblée générale du club de la STAR Saint-Pourcinoise. Vraisemblablement, une nouvelle équipe devrait se former, avec un nouveau président.

Dans l'attente de connaître le nom de ce nouveau dirigeant, je voudrai remercier Denis LLADO pour tout le travail effectué au sein de ce club, qui affiche une belle vitalité avec ses 132 licenciés. Je souhaite d'ores et déjà à son successeur et à son équipe, le meilleur pour maintenir et développer les activités de ce stand, même si, pour l'instant, aucune compétition officielle n'y est organisée. Le comité départemental saura être à son écoute.

Le 21 janvier de cette année, j'ai eu le plaisir d'assister à la remise du mérite fédéral, par le Président de la Fédération Française de Tir à Jean-Pierre CHAULIER, élevé au grade de Commandeur, et à Didier COLSON, élevé au grade d'officier. Félicitations à vous, messieurs.

Je tiens à féliciter également Francis HÉBINGER et Bruno BEZANÇON, du Rex-Club Domérais, pour la distinction qu'ils ont reçue. La remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif en Préfecture de l'Allier a été organisée le jeudi 8 juin 2023. Je m'y suis rendu avec plaisir, Bruno a fait le déplacement, tandis que Francis n'a pu s'y rendre pour cause de santé.

Nous évoquerons nos résultats sportifs. Je laisserai tout à l'heure le soin à Élisabeth de Prigounoff, notre Secrétaire Générale, de nous commenter son rapport sportif. Les résultats sportifs engrangés sont nombreux, et à tous les échelons. J'aurai plaisir à remettre tout à l'heure des trophées à nos athlètes qui ont brillé lors des différents championnats de France. Nous pouvons être fiers de leurs prestations. Ils ont fait rayonner, une fois encore, le Tir Sportif au sein de notre Bourbonnais. En mon nom et en celui du Comité Départemental, j'adresse toutes mes sincères et chaleureuses félicitations à nos médaillés.

Parmi les autres bonnes nouvelles, je dirai tout d'abord un mot sur les nuisances sonores qui touchent certains clubs. Notre Président de Ligue est régulièrement sollicité par des situations que vous lui faites remonter. Moulins, dont le litige perdurait depuis décembre 2012 vient enfin de trouver une bonne issue, par la signature d'un protocole d'accord transactionnel, laissant aux oubliés la procédure judiciaire.

Les planètes se sont alignées. Les objectifs pour maintenir le club ouvert ont été unanimes. Les enjeux, qu'ils soient d'ordre touristique, économique ou sportif ont été évalués, sagement calculés et je peux dire, en tant que président du club de Moulins, que je suis extrêmement fier, avec le comité directeur, notre salariée, les bénévoles et les licenciés, d'amorcer un nouveau virage avec une certaine sérénité.

Sans plus attendre, je tiens à remercier avec ferveur et avec beaucoup d'humilité, en mon nom, celui du comité directeur du Comité Départemental de Tir de l'Allier, Pierre-André PÉRISSOL, Maire de Moulins, ses adjoints, son conseil municipal, ses directeurs de services, le Président de la ligue Jean-Pierre CHAULIER et le Président fédéral Michel BACZYK pour leur action commune et leur soutien sans faille au club de Moulins.

De son côté, la Société de Tir Sportif de Montluçon a fait un grand pas en avant sur le dossier des nuisances sonores. Jean-Pierre CHAULIER, président de la ligue et membre du Comité Directeur fédéral, n'a pas ménagé sa peine pour aider le club montluçonnais, notamment en mettant à disposition les compétences de l'ingénieur acousticien Antoine LAURENT, qui travaille pour la Fédération Française de Tir.

Mais les solutions apportées pour mener à bien les travaux riment incontestablement avec financements.

Si le Comité Départemental apporte du mieux qu'il peut son aide, notamment par le biais d'appuis à l'organisation des compétitions, il faut surtout retenir l'aide apportée par la municipalité de Montluçon, et je tiens à remercier Monsieur Romain LEFEBVRE, Conseiller délégué au Développement sportif et à la Vie associative à Montluçon, pour avoir appuyé le club et pour avoir pris en mains ce dossier sensible, côté élus.

Pour ma part, j'avais été sollicité par le Conseil Départemental de l'Allier, pour apporter un éclairage sur la situation de la S.T.S.M. J'ai rendu une synthèse globale, tant sur le dossier des nuisances sonores, que sur les problématiques sportives, organisationnelles et structurelles.

La plateforme EDEN est désormais stable et apporte au licencié un confort et une foultitude de renseignements, autant personnels qu'associatifs. La licence de tir sportif est dématérialisée, le téléversement du certificat médical est aisé. Ainsi, l'application fédérale de gestion des licences ITAC est simultanément renseignée.

Pour ce qui concerne le S.I.A., le système informatisé des armes, il est aujourd'hui risqué de donner des dates de mise en service pour les tireurs sportifs, à maintes reprises repoussées.

Pourtant, à en croire la majorité des armuriers, cet outil mis en place par le S.C.A.E. (Service Central des Armes et Explosifs) créé par décret le 27 janvier 2017, basé à Nanterre, apporte un vrai plus dans son utilisation. Certes, il conviendra en temps utiles, pour chaque licencié, de vérifier et de mettre à jour l'ensemble des armes possédées.

A chaque jour suffit sa peine, nous aviserons en temps utiles. Je souhaite néanmoins que les clubs soient à l'écoute de leurs licenciés et leur proposent leur aide et savoir-faire, afin qu'ils ne délaissent pas le tir sportif pour cause d'allergie à l'informatique et à l'internet. Il y va de nos effectifs.

La commission des homologations ne s'est pas déplacée cette saison.

Didier COLSON, notre Responsable Départemental de l'Arbitrage, a organisé des sessions d'examens. Je lui laisserai la parole tout à l'heure pour qu'il nous détaille l'activité.

Bruno Bezançon, notre Trésorier Général nous fera lecture de son rapport financier et nous donnera les grandes lignes du budget prévisionnel. Je le remercie pour tout son travail effectué sur la plateforme AssoConnect. Les arbitres apprécient sa rapidité quant aux défraiements déposés.

Je souhaite vous informer aussi que, comme à l'accoutumée, des aides financières ont été octroyées aux clubs organisateurs de championnats d'Allier. Nous avons, une fois de plus, réparti la subvention de 2000 euros votée par le Conseil Départemental, entre les clubs organisateurs de championnats, pour une somme globale de 6116.29 euros, soit une progression exceptionnelle d'aide aux clubs de 33 % par rapport à la saison précédente.

Dans les grandes dépenses d'aides aux clubs, le B.T.M.Q. s'est vu octroyer 3000 euros pour l'aide à l'achat de matériel skeet. La Société Sportive de Tir de Montluçon a obtenu 2000 euros pour une aide aux travaux d'isolation. La S.T.A.R. Saint pourcinoise a été aidée à hauteur de 1000 euros pour l'électrification du stand, tandis que le Tir Cible R.P.N.A. a bénéficié d'une aide de 500 euros pour le remplacement d'un groupe électrogène en fin de vie.

Le poste des frais de déplacements (Arbitres et membres du Comité Directeur) en baisse par rapport à la saison précédente, et s'élève à un peu plus de 3700 euros. Des mesures mises en place par notre R.D.A. telles que covoiturer, ou optimiser, lorsque c'est possible, la ventilation des arbitres sur les lieux de compétitions, s'avèrent efficaces et devront être poursuivies.

La politique d'aide aux clubs est rendue possible d'une part grâce à la cotisation perçue sur chacune des licences adultes et jeunes, 7 euros pour cette nouvelle saison, et d'autre part, la subvention votée par le Conseil Départemental de l'Allier, à travers sa Commission Permanente, nous apporte une aide non négligeable, en dépit des contraintes budgétaires.

Aussi, je tiens à remercier Mesdames et Messieurs les élus au Conseil Départemental pour leur décision d'attribution de la subvention pour la cause du Tir Sportif. C'est une belle reconnaissance quant à notre politique du sport et un soutien incontestable pour les clubs et les bénévoles qui les composent.

Nous devons, conformément au projet associatif du Comité Départemental, continuer d'assurer la promotion du tir sportif, la formation des dirigeants, des arbitres ou encore des bénévoles qui œuvrent sans relâche au quotidien dans les stands de tir.

Un mot sur nos effectifs, qui ont augmenté lors de la saison passée avec 110 licences supplémentaires. Nous sommes passés de 1610 à 1720 licences au 31 août 2023, ce qui représente une hausse de 6.8 %. Les effectifs de l'école de Gendarmerie de Montluçon ont quasiment doublé avec 63 licences supplémentaires. L'ASTAM est le 2^{ème} club bourbonnais avec +34 licenciés ayant rejoint ses infrastructures. La S.T.A. Cusset n'est pas en reste, avec +28 adhérents accueillis la saison passée.

Concernant les effectifs des jeunes de moins de 20 ans, ils totalisent 125 licenciés, soit 7.2 % des effectifs. Comparativement à l'avant dernière saison, ces jeunes gagnent du terrain en progressant de 6.8 %.

Je voudrai donner un coup de projecteur en direction de notre ami Jean-Pierre CHAULIER.

Vous avez été nombreux à vous rendre au parc des expositions à Montluçon, du 6 au 11 février. Se tiraient en effet les 45^{ème} championnats de France 10/18 mètres. Jean-Pierre, accompagné par tous les bénévoles qui se sont joints à lui, a été la cheville ouvrière de ces championnats, qu'il connaît par cœur, n'en n'étant pas à son coup d'essai. On retiendra que l'évènement a été une entière réussite et a retenu toute l'attention de la presse, écrite ou parlée. La Fédération Française de Tir, avec son service Communication avait également bien joué le jeu, avec ses 6 épisodes baptisés Hors Champ', concoctés par Gaëlle et Baptiste.

Je vous invite, si ce n'est fait, à visionner ces superbes reportages sur le site fédéral.

Félicitations et remerciements à toi et à tes bénévoles, Jean-Pierre, pour ce nouveau succès. Le Bourbonnais est décidément une terre de Jeux sur laquelle on revient fréquemment !

Puisque je suis à lister les dates des grands évènements à venir, je rappelle que Moulins organisera les 45^{ème} championnats de France 25-50 mètres, du 3 au 10 juillet 2024. Personnellement, ce sera mon premier championnat de France en tant que dirigeant de club, un lourd défi à relever. Il conviendra d'être à la hauteur des attentes fédérales.

Enfin, et surtout, du 27 juillet au 5 août 2024, auront lieu au CNTS de Châteauroux-Déols les épreuves de tir sportif des jeux olympiques et paralympiques. Le CNTS se prépare à accueillir cette manifestation internationale. Les meilleurs athlètes mondiaux seront de passage dans la cité castelroussine.

Après ces jeux olympiques d'Été, nous nous reverrons pour la dernière année de l'olympiade en cours. Il sera question de renouveler les dirigeants des clubs, des comités départementaux, de la ligue et de la fédération française de tir, en tenant compte des nouvelles modalités mentionnées dans la nouvelle loi sur le sport, avec ses 59 articles, qu'il nous faudra préalablement décrypter.

Mais d'ici là, prenons plaisir à exercer notre loisir, que ce soit en mode loisir ou compétition, au sein de nos belles structures bourbonnaises, qui placent le Tir Sportif parmi les principaux acteurs dans la sphère du sport.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2023 / 2024.

Daniel GUILLOT



Président du Comité Départemental
De Tir de l'Allier